

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 3 septembre 2013 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Pierre Bonneau, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Isabelle Cyr, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,

Absents : M. Dany Chapdelaine, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2013-09-01

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

Que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts proposés :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 et du 26 août 2013;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Octroi du contrat de déneigement 2013-2016;
6. Adoption du règlement uniformisé 2013-294;
7. Paiement à Karine Marcotte, entente loisirs;
8. Salaire du personnel d'élection;
9. Déneigement bureau municipal, station d'épuration et école;
10. Subvention ministère des transports – travaux à réaliser;
11. Allocation téléphone cellulaire du directeur général;
12. Formation d'un comité de révision de la politique des loisirs;
13. Questions de l'assemblée;
14. Affaires nouvelles;
 - 14.1 Club de motoneiges les pionniers de Valcourt – demande appui financier;
 - 14.2 Reconstruction caserne Racine;
 - 14.3 Certificat d'autorisation pour réhabilitation des conduites
 - 14.4 Nouvelle signalisation – arrêts Dandenault
15. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 12 ET DU 26 AOÛT 2013

2013-09-02

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 août 2013;

Il est proposé par le conseiller Pierre Bonneau,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 12 août 2013, et que le procès verbal du 12 août 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2013-09-03

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 26 août 2013;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture des procès-verbaux de la séance extraordinaire tenue le 26 août 2013, et que le procès verbal du 26 août 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente pour la séance ordinaire.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2013-09-04

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 septembre 2013, telle que modifiée, pour un montant de 36,428.16\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201300332 à #201300354) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2013-2016

2013-09-05

Attendu qu'une demande d'appel d'offre pour le déneigement des routes de la municipalité pour les années 2013 à 2016;

Attendu que cette demande a été affichée sur le SEAO et a été publiée dans La Pensée de Bagot;

Attendu que l'ouverture des trois (3) soumissions reçues s'est déroulée au bureau de la municipalité le 30 août dernier à 14h00, et que le résultat de l'appel d'offre a été établi au même moment;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme a été la compagnie Yanick Cabana Inc.;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

Que la municipalité accepte la soumission de Yanick Cabana Inc. au montant de 3,276.41\$ du kilomètre plus les taxes applicables pour la saison hivernale 2013-2014, de 3,325.56\$ du kilomètre plus taxes pour la saison 2014-2015, et 3,392.07\$ du kilomètre plus taxes pour la saison 2015-2016, pour un contrat total de 175,004.14\$ taxes incluses;

Que la municipalité mandate le maire Monsieur Michel Carbonneau et le directeur général Monsieur François Paquette pour signer le contrat de services avec Yanick Cabana Inc.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT UNIFORMISÉ 2013-294

2013-09-06

Attendu qu'un avis de motion pour le projet de règlement 2103-294 a été donné par le conseiller Derek Grilli, lors de la séance ordinaire du 3 juin 2013;

Attendu qu'un avis public de projet de règlement a été donné le 19 août 2013;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit adopté le règlement uniformisé 2013-294 intitulé : Règlement général du Village de Lawrenceville, abrogeant ainsi le règlement 2011-282.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. PAIEMENT À KARINE MARCOTTE, ENTENTE LOISIRS

Le paiement à l'ordre de Mme Karine Marcotte ayant été adopté au point 4, la réclamation de cette dernière n'a pas à être approuvée à nouveau. Qu'il soit noté cependant que le conseil souhaite revoir les critères de remboursement de loisir.

8. SALAIRE DU PERSONNEL D'ÉLECTION

2013-09-07

Attendu que des élections se tiendront dans la municipalité, et qu'un personnel électoral devra être recruté pour ces élections,

Attendu que la rémunération du personnel électoral doit être fixée par le conseil municipal,

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Isabelle Cyr,

Que la rémunération du personnel électoral se fasse selon les taux minimums prévus à cet effet, tel qu'ils apparaissent dans le tableau paru dans la Gazette Officielle du Québec le 19 janvier 2013.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. DÉNEIGEMENT BUREAU MUNICIPAL, STATION D'ÉPURATION ET ÉCOLE

Que pour le déneigement du bureau municipal, de la station d'épuration et de l'école, des soumissions soient demandées à la Ferme Robert Petit, à Bertrand Bombardier, ainsi qu'à Mario Boisvert et André Robidoux.

10. SUBVENTION MINISTÈRE DU TRANSPORT – TRAVAUX À RÉALISER

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil afin de permettre la vérification de l'admissibilité des travaux à être effectués par Pavage Préfontaine ainsi que les aménagements de nouvelles signalisations sur Dandenault.

11. ALLOCATION TÉLÉPHONE CELLULAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2013-09-08

Attendu que le directeur général, M. François Paquette, devrait pouvoir être rejoint au besoin, en dehors des heures régulières de bureau;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

Que soit accordé au directeur général, M. François Paquette une allocation de 12\$ par mois pour les frais d'afficheur et de boîte vocale, qui ont été ajoutés à son forfait de téléphonie cellulaire, afin de permettre à ce dernier d'être accessible en tout temps, et que son numéro de téléphone cellulaire soit donné aux membres du conseil ainsi qu'aux employés municipaux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

12. FORMATION D'UN COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE DES LOISIRS

Le conseil municipal ayant manifesté le désir de réviser sa politique de remboursement des frais de loisirs, un comité de révision formé du conseiller Éric Bossé, de la conseillère Isabelle Cyr et du conseiller Derek Grilli est constitué afin de procéder à la révision de la politique de remboursement. Ce dernier soumettra ses recommandations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente pour la séance ordinaire.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 CLUB DE MOTONEIGE LES PIONNIERS DE VALCOURT

2013-09-09

Attendu qu'une demande de subvention a été déposée à la municipalité pour un montant de 1,000.00\$ pour l'acquisition d'équipement;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accorde une subvention de 250.00\$ au club de motoneige Les Pionniers de Valcourt.

Un vote est demandé par le conseiller Claude Jeanson.

Le résultat du vote est le suivant : quatre (4) pour, un (1) contre.

Proposition adoptée à la majorité des membres présents

14.2 RECONSTRUCTION CASERNE RACINE

2013-09-10

Attendu que l'estimé des coûts de reconstruction de la caserne satellite de Racine a été émis par la régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, et que la participation de la municipalité s'élèverait à 9,627.86\$;

Il est proposé par le conseiller Pierre Bonneau,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité communique à la régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt son intention de contribuer à la reconstruction de la caserne satellite de Racine, selon le partage des coûts proposé dans l'estimé émis, à savoir une participation qui pourrait être de l'ordre de 9,627.86\$, mais dont le montant final, s'il est différent de celui estimé, devra être approuvé par le conseil.

Un vote est demandé par le conseiller Derek Grilli.

Le résultat du vote est le suivant : quatre (4) pour, un (1) contre.

Proposition adoptée à la majorité des membres présents

14.3 CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR RÉHABILITATION DES CONDUITES

2013-09-11

Attendu que la firme EXP procèdera à la réhabilitation des conduites sur la rue Dandenault et autres,

Attendu qu'un certificat d'autorisation doit être émis par le MDDEFP concernant ces travaux;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Firme EXP soit mandatée pour soumettre la demande de certificat d'autorisation au MDDEFP et à présenter tout engagement en lien avec cette demande, et que soit soumis au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée, et que la municipalité émette un chèque de 548.00\$ à l'ordre du Ministre des Finances et de l'Économie du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14.4 NOUVELLES SIGNALISATIONS – ARRÊTS DANDENAULT

2013-09-12

Attendu que la municipalité souhaite rendre la circulation sur Dandenault plus sécuritaire pour les automobilistes et les piétons,

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Isabelle Cyr,

Que des panneaux ARRÊT soient installés au coin des rues Dandenault et Des Bouleaux, ainsi que sur Dandenault au coin de la rue De L'Église vers l'est et sur Dandenault avant la sortie du parc vers l'ouest, et que les panneaux de nouvelles signalisations requis soient également installés.

Qu'une demande soit envoyée au ministère des transports pour la mise en place d'une traverse d'écolier, avec feux jaunes clignotants, sur la rue Principale face à l'école.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-09-13

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr, à 20h30, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général